

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 février 2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Les Conseillers Municipaux sont tous présents à l'exception de Yves Péré qui donne procuration à Jean-Marc Ladesbie.

Secrétaire de séance : Michel Corsini

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 23 février 2012 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

Lecture du P.V. de la séance du 7 décembre est faite par M. le Maire et le procès-verbal de cette séance est adopté à l'unanimité.

1 - Communauté de Communes Pays de Nay : Transfert de compétence

Le Conseil Communautaire sollicite la délégation de compétence du Conseil Général en vue de la mise en place, en 2012, d'un service communautaire de transport à la demande. Ce projet de "services à la personne" reçoit l'aval du conseil municipal qui approuve la modification de l'article 4 des statuts de la CCPN relatif à cette compétence de mise en place de ce service réservé aux personnes à mobilité réduite, aux personnes handicapées et/ou âgées, aux personnes n'ayant pas de moyen de locomotion et aux personnes éloignées des lignes régulières structurantes (lignes de bus, trains).

2 - Syndicat mixte du bassin du Gave de Pau : désignation des délégués

Suite à la création du Syndicat, le Conseil désigne Jean-Marie Berchon, délégué titulaire et Michel Corsini, délégué suppléant.

3 - Déclaration d'intention d'aliéner

La maison de Melle Latapie étant à vendre, la Commune ne préemptera pas.

4 - Camp de tourisme :

- **le bilan** n'est pas encore définitivement clos mais ne s'annonce pas mauvais malgré les événements (crise, météo). Le compte de résultat sera connu après le 30 mai 2012.

- **Avenant contrat** : demande de révision de l'article sur la valeur plancher de 22.000 €/Minimum.

Le Conseil Municipal, conscient du dynamisme et des efforts fournis par les gérants, accepte de réviser la valeur plancher.

5 - APGL : adhésion au service intercommunal de voirie

L'APGL a créé un Service Voirie Réseau Intercommunal qui fournit aux collectivités adhérentes une assistance en matière de réseaux et de voirie, de réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif.

Le Conseil Municipal sursoit à son adhésion du fait la convention ATESAT signée avec l'Etat qui arrive à échéance en décembre 2012

6 - Demande de la CNIL

La CNIL demande la nomination d'un correspondant Informatique et Libertés (protection des fichiers, détournement de fichiers...). Mme Sansguilhem est désignée pour cette fonction.

7 - Questions diverses :

- **Fêtes de la Saint-Jean** : le Comité des Fêtes souhaite que l'apéritif du dimanche se déroule au Sallet. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal accepte cette demande.
- **Recensement** : il est terminé. Le Maire tient à féliciter les agents recenseurs ainsi que Michel Corsini Coordonnateur communal et Nathalie Sansguilhem pour la qualité du travail effectué.

Fait à Lestelle-Bétharram, le 26 février 2012

Le secrétaire de Séance
Michel CORSINI

Le Maire
Jean-Marie BERCHON